

Paris, le 6 mars 2020

Enquête sur le paiement en Pologne : des délais de paiement raccourcis mais des perspectives difficiles

Malgré le ralentissement économique, la dernière enquête de Coface sur les paiements des entreprises en Pologne montre que les retards de paiement se sont systématiquement raccourcis depuis 2017. Cependant l'impact de l'épidémie de coronavirus sur l'économie polonaise reste à surveiller.

Conditions de paiement : le transport et la construction offrent les périodes de crédit les plus généreuses

La croissance du PIB de la Pologne a atteint 4,1% en 2019, en ralentissement par rapport aux 5,1% enregistrés en 2018. Un ralentissement qui devrait se poursuivre : Coface prévoit que la croissance du PIB polonais atteindra 3,3% en 2020. Un environnement macroéconomique relativement favorable a créé des conditions propices aux entreprises ces dernières années. Cependant, le plein impact du COVID-19 reste à observer, notamment en ce qui concerne les partenaires commerciaux. Les effets d'entraînement du coronavirus pourraient avoir un impact supplémentaire sur les perspectives économiques de la Pologne.

La moitié des entreprises polonaises interrogées ont déclaré imposer en moyenne des périodes de crédit pouvant aller jusqu'à 30 jours. Des délais de paiement en baisse ont été observés notamment dans la fourchette de 91 à 120 jours, avec une baisse de 1,3 point et une baisse moyenne globale de la période de crédit : de 47,3 jours en 2018 à 47 jours en 2019.

Dans ce contexte, 59% des entreprises interrogées s'attendent à ce que les périodes de crédit offertes aux petites et moyennes entreprises ne changent pas dans les prochains mois. En revanche, les périodes de crédit accordées aux gros clients devraient augmenter pour 60% des entreprises interrogées.

Des délais de paiement légèrement plus courts

Avec 9 entreprises sur 10 ayant connu des retards de paiement en 2019, la pratique semble courante dans le monde des affaires en Pologne. Néanmoins, le délai de paiement moyen (57,2 jours en 2019) s'est légèrement raccourci : près de 3 jours de moins qu'en 2018. Dans l'Allemagne voisine, principal partenaire commercial de la Pologne, les délais moyens de paiement ont été écourtés de 3 semaines : 35,5 jours, selon la dernière enquête de paiement Coface en Allemagne. En Turquie, la moyenne des retards de paiement a atteint 40,7 jours pour les ventes domestiques et 58,1 jours pour les ventes à l'exportation selon la dernière enquête de paiements Coface en Turquie.

Cependant, les différents secteurs de l'économie continuent de faire face à des retards de paiement importants à différents degrés. Bien que le secteur des transports soit l'un des 5 secteurs enquêtés à signaler une réduction des retards - avec l'agroalimentaire, la chimie, l'automobile et la construction -, 70% de ses entreprises ont signalé des retards de paiement de plus de 6 mois. Le secteur enregistre une moyenne de délai de paiement de 121,7 jours. La moyenne des retards de paiement dans le secteur de la construction a également dépassé les 100 jours (104,2). Ces deux secteurs ont été parmi les plus généreux en offrant en moyenne de longues périodes de crédit (50% des entreprises de transport interrogées et 38% dans la construction ont proposé des périodes de crédit de plus de 90 jours).

Parmi les secteurs connaissant une augmentation des retards de paiement (textile, papier-bois, pharmacie, commerce de détail, métaux, TIC et énergie), le secteur des métaux a enregistré la plus forte augmentation : près de 13 jours, soit de 53 à 66 jours. Cette dégradation du secteur des métaux a déjà été mise en évidence par Coface lors de la dévaluation des risques du secteur polonais de risque moyen à risque élevé.

Les ventes devraient se stabiliser

Malgré un nouveau ralentissement de la croissance du PIB, 50% des entreprises ont répondu au cours de l'enquête qu'elles prévoient une augmentation de leur rentabilité à court terme, et 10% à ce que leur rentabilité se maintienne au niveau actuel. Les secteurs du textile-habillement, de l'automobile et de l'énergie s'attendaient à la plus forte amélioration des ventes. À l'inverse, les secteurs des produits pharmaceutiques, des métaux et de la construction prévoient une baisse des ventes au cours des prochains mois.

Selon l'enquête sur les paiements en Pologne, une grande majorité de secteurs prévoit que le nombre de créances impayées diminuera au cours des mois à venir. Bien que la Pologne n'ait pas encore été fortement touchée par l'épidémie de COVID-19, les entrepreneurs auraient sans doute eu des réponses moins optimistes si l'enquête avait eu lieu au début de 2020.

Contacts media

ComCorp: Caroline Pierron / Ingrid Brégeon-Fall +33 1 55 01 09 88 - coface@comcorp.fr

Coface : for trade - ensemble, développons l'entreprise

Avec plus de 70 ans d'expérience et le plus vaste réseau international, Coface est un leader dans l'assurance-crédit et les services spécialisés adjacents : l'Affacturage, l'Assurance Single Risk, la Caution et les services d'Information. Présents dans plus de 100 pays, les experts de Coface opèrent au cœur de l'économie mondiale, aidant 50 000 clients, à construire des entreprises performantes, dynamiques et en croissance. Coface accompagne les entreprises dans leurs décisions de crédit. Les services et solutions du Groupe renforcent leur capacité à vendre en les protégeant contre les risques d'impayés sur leurs marchés domestiques et d'exportation. En 2019, Coface comptait ~4,250 collaborateurs et a enregistré un chiffre d'affaires de €1,5 Mds.

www.coface.com

COFACE SA est cotée sur le Compartiment A d'Euronext Paris
Code ISIN : FR0010667147 / Mnémonique : COFA

